

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 6 Octobre 1891

NOUVELLES LOCALES

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, avec Monsieur le Duc et Mademoiselle de Richelieu, sont arrivés hier au Havre, venant de Dartmouth et de Southampton à bord du yacht *Princesse-Alice*.

Un service funèbre solennel a été célébré le jeudi 10 septembre dans l'église de Marchais pour l'anniversaire de la mort du Prince Charles III, de regrettée mémoire.

La grande nef de l'église était tendue de noir. Au milieu du chœur s'élevait un magnifique catafalque. L'étendard monégasque frangé d'or était sur le cénotaphe, et aux angles se trouvaient des oriflammes voilés de crêpe. De larges draperies noires brodées de franges blanches descendaient du haut de la voûte.

L'office divin a été célébré par M. le curé de la paroisse, assisté de plusieurs ecclésiastiques, parmi lesquels on remarquait M. le chanoine Godet, le R. P. Boulnois, de N. D. de Liesse, MM. les abbés Devillez, Jacquélet.

M. le Régisseur et tous les employés du Domaine étaient à la cérémonie. Une assistance nombreuse et recueillie était venue également témoigner sa reconnaissance envers l'Auguste Défunt que pleure la paroisse, et offrir un hommage de douloureuse et respectueuse sympathie aux bienfaiteurs dont les bontés et les libéralités rappellent les traditions de générosité léguées par leurs illustres ancêtres.

Hier matin, à 10 heures, la messe du Saint-Esprit pour la rentrée des écoles primaires a été célébrée à la cathédrale par M^r Ramin. Les membres du comité de l'Instruction publique y assistaient, ainsi que les maîtres, maîtresses et élèves des deux sexes.

Dimanche matin, à 6 heures, le train 475 a déraillé un peu avant d'arriver à la station de Monte Carlo. Les deux locomotives qui remorquaient ce train se sont enfoncées dans le ballast contre le tir aux pigeons, et la voie s'est trouvée obstruée pendant toute la journée. Il n'y a eu, heureusement, aucun accident de personnes. Seul un chauffeur a été légèrement contusionné. Les voyageurs en ont été quittes pour gagner à pied la gare. S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général, MM. l'Avocat Général et le Directeur de la Police se sont aussitôt rendus sur les lieux et ont pu constater que l'accident, dont la cause est encore inconnue, se bornait à des dégâts matériels.

M. Hadé, inspecteur de l'exploitation, se trouvait dans le train déraillé et a pris immédiatement les mesures nécessaires pour le transbordement par voitures, de la gare de Monte Carlo à celle de Monaco et réciproquement, des nombreux voyageurs menés par les trains ordinaires et supplémentaires qui ont, de ce chef, subi des retards. Une machine de secours, le personnel et le matériel nécessaires au rétablissement de la circulation sont

venus de Nice, sous la direction de MM. de Courcy, chef du dépôt, et Villiard, chef de section de la voie.

Dans les deux gares de Monaco et de Monte Carlo, devenues subitement têtes de ligne, les trains n'ont pu partir pour Nice dans la première, pour Menton dans la seconde, qu'après l'arrivée de ceux qui amenaient les locomotives et wagons nécessaires. Il en est résulté un encombrement inévitable, mais le personnel de la Compagnie a fait preuve, dans cette circonstance, d'un zèle, d'une patience et d'un sang-froid qu'on ne saurait trop reconnaître. La Police a également fait preuve d'une louable activité.

A 6 heures, une voie était déblayée et la circulation a pu être rétablie au profit du train 7 et de tous ceux qui l'ont suivi.

Dimanche dernier, la mairie de Monaco a fait la publication du mariage de M. le vicomte Philippe de Wissocq avec M^{lle} Edith Saige, fille de M. le Conseiller d'Etat, Conservateur des Archives du Palais de Son Altesse Sérénissime.

A l'audience des flagrants délits du 3 octobre, le Tribunal Supérieur a condamné à quatre mois d'emprisonnement la nommée Emilie Adnot, âgée de 24 ans, originaire de Pont-de-Vaux (Ain), domestique à gages, pour vols d'effets de lingerie et d'autres objets au préjudice de ses maîtres.

Aujourd'hui a eu lieu, à Nice, l'inhumation de M^{me} V. Bonnaud, dont la mort prématurée a produit une si douloureuse impression. Nous nous associons aux tristes condoléances dont l'expression est déjà parvenue, tant de Monte Carlo que de Paris, à son mari qui l'entourait des soins les plus attentifs et les plus affectueux, et nous nous faisons volontiers l'écho des sympathies que sa perte provoque de toutes parts.

La Société des Bains de Mer a souscrit pour 5,000 francs en faveur des victimes du cyclone de la Martinique.

Les nouveaux salons du Cercle des Etrangers, construits l'an dernier, vont être incessamment rouverts au public. On y admirera les toiles d'un artiste de talent, M. L. Hodebert, qui vient d'en terminer la décoration par deux tableaux de maître couvrant la cloison qui les sépare du vestibule par lequel on y pénètre.

Ce sont deux panneaux représentant des scènes champêtres traitées dans le genre antique. Dans le premier, celui de gauche, un groupe de danseuses, sur la clairière d'un bois. Une femme à demi-vêtue, les cheveux dénoués et tombants, jouant du chalumeau, symbolise l'orchestre. Une autre femme, assise à ses pieds, tient un tambour de basque. Dans le second, à droite, trois femmes, dont l'une en partie nue, couchée sur l'herbe, semble sortir du bain, forment un gracieux groupe au bord d'une rivière où s'ébattaient deux cygnes.

Ces deux tableaux, d'une conception simple et charmante, sont remarquables par la pureté des

dessins et la poésie des sujets. La douceur et la finesse y forment un harmonieux mélange, contrastant avec bonheur avec l'éclat de la décoration générale des salons, dont les ors brillants font mieux ressortir les tons tendres de ces compositions artistiques qui ajouteront encore à la belle réputation de M. Hodebert.

Jeudi dernier, à l'occasion de l'achèvement du gros œuvre des nouveaux bâtiments de l'hôtel de Paris, MM. Mombelli et Belgheroni, entrepreneurs, avaient réuni, vers 5 heures du soir, tout leur personnel 1,500 ouvriers environ, ainsi que M. Dumoulin, architecte, MM. Duretteste et Van Hymbeck, locataires de l'hôtel, et leurs sous-traitants.

M. Van Hymbeck a prononcé une chaleureuse allocution dans laquelle il a porté au Prince, à la Princesse, à S. Exc. le Gouverneur Général, à la Société des Bains de Mer, des toasts qui ont été très applaudis.

Cette fête, toute patriarcale, s'est terminée par une salve d'artillerie et le lancement d'un ballon, aux cris de : Vive le Prince Albert ! Vive la Princesse Alice !

Comme nous l'avons annoncé, l'horaire des trains du Chemin de fer P.-L.-M. pour le service d'hiver va subir d'assez nombreuses modifications par comparaison avec celui de l'année dernière. La plupart sont peu importantes. Mais il en est deux, qui offrent de l'intérêt pour le public.

La première, que tout le monde approuvera, consiste dans la création d'un nouveau train *express* partant de Monaco vers 9 heures du soir et arrivant à Paris le lendemain vers 6 heures, c'est-à-dire 15 minutes seulement après le train 12 parti cinq heures plus tôt. Ce train contiendra des voitures de 1^{re} et de 2^e classe et sera très apprécié des voyageurs.

La seconde consiste dans un déplacement du *train de luxe*, dont le départ pour Paris suivra celui du *rapide* au lieu de le précéder.

Nous espérons être bientôt en mesure de publier la nouvelle marche des trains qui commencera dans les premiers jours de novembre.

Il y aura en 1892 deux éclipses de soleil et deux éclipses de lune :

1^o Eclipse totale de soleil, le 26 avril 1892, invisible à Paris ;

2^o Eclipse partielle de lune, le 11 mai 1892, visible à Paris. Commencement de l'éclipse, à 9 h. 10 m. du soir ; milieu, à 11 h. 2 m. du soir ; fin de l'éclipse, 0 h. 45 du matin ;

3^o Eclipse partielle de soleil, le 20 octobre 1892, invisible à Paris ;

4^o Eclipse totale de lune, le 4 novembre 1892, en partie visible à Paris. Commencement de l'éclipse, à 3 h. 32 m. du soir ; milieu, 3 h. 54 m. du soir ; fin de l'éclipse, à 4 h. 16 m. du soir.

Le programme théâtral de la saison lyrique 1891-1892 à Monte Carlo est à peu près fixé. Voici les noms des opéras comiques et opéras désignés :

Don Pasquale — *Philémon et Baucis* — *Giralda* — *Lakmé* — *Manon Lescaut* — *Mireille* — *Rigoletto* —

Gypsis — la Juive — Samson et Dalila — le Voyage en Chine — Lohengrin.

Pour les opérettes, rien n'était encore définitivement arrêté ces jours derniers.

Depuis le 1^{er} octobre, les colonies britanniques dénommées ci-après feront partie de l'union postale :

Australie occidentale, Australie méridionale, Victoria, Nouvelle-Galles-du-Sud, Queensland, Tasmanie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Guinée britannique, îles Fidji.

Les correspondances de la France pour ces colonies seront soumises au tarif d'affranchissement suivant :

Lettres, 25 centimes pour 15 grammes; cartes postales simples, 10 centimes; cartes postales avec réponse payée, 20 centimes.

Les imprimés et journaux, au tarif ordinaire.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Le grand-duc et la grande-duchesse de Mecklembourg avec toute leur suite sont arrivés mercredi dernier, à 4 heures, venant de Paris.

Le grand-duc étant très fatigué, on a fait avancer le train jusqu'au passage à niveau de Notre-Dame-des-Pins à proximité de la villa Wenden, sa propriété, où il a été porté dans sa voiture qui attendait.

A leur passage à Cannes, le grand-duc et la grande-duchesse ont été salués par M. le maire qui leur a souhaité la bienvenue.

Nice. — L'Observatoire de Nice qui a déjà appelé sur lui l'attention du monde savant par plusieurs découvertes importantes, vient de se signaler de nouveau par une communication faite à l'Académie des sciences de Paris. Il résulte, en effet, d'un rapport lu à cette assemblée scientifique, dans sa séance du 21 septembre dernier, que M. Charlois vient de découvrir quatre nouvelles planètes.

C'est pendant les nuits du 23 août, du 1^{er}, du 8 et du 11 septembre, que M. Charlois a fait ces découvertes.

Cet astronome a déjà, du reste, à son actif, les découvertes de vingt-trois planètes; aussi occupe-t-il un rang distingué parmi les astronomes contemporains.

— Il y a présentement sur les grandes routes, entre Calais et Nice, une famille anglaise qui évolue d'une façon curieuse des brouillards du Nord vers notre ciel bleu.

Cette famille se compose de sept membres : les trois fils et un groom qui sont montés sur des bicyclettes marchent en éclaireurs. Le père, la mère et une jeune miss suivent en voiture.

Ce véhicule est du genre dit dog-car, attelé à la daumont en cheville. La voiture est munie d'un compteur kilométrique. Devant le siège des voyageurs se trouve une pendule. Au reste, il n'y manque rien de ce qui peut assurer le confortable en route.

Villefranche. — L'escadre a repris la mer pour retourner à Toulon.

Lord Salisbury est arrivé dans sa villa.

Vintimille. — La commune de Vintimille, qui a une étendue considérable et une population de 10,000 habitants, possède un hôpital d'une cinquantaine de lits seulement et des ressources très modiques. Si on ajoute aux habitants du pays la population étrangère fort nombreuse qui, en raison du service international et du transit des marchandises, habite également Vintimille, on se rendra facilement compte des difficultés que doit surmonter la commission de l'hôpital pour donner à tous une égale satisfaction, soit au point de vue du service médical gratuit, soit pour l'admission à l'hôpital.

Ces difficultés sont toujours heureusement vaincues, grâce à la constante sollicitude de M. Biancheri, maire de la ville et consul de Monaco à Vintimille, lequel, sans distinction aucune de nationalité ou de parti, reçoit avec le plus grand empressement les malades à l'hôpital et fait donner, par un personnel médical très dévoué, tous les soins que comportent leur état.

Pour M. Biancheri comme pour tous les gens sensés, l'humanité n'a point de patrie.

Nous sommes heureux de le constater et de rendre hommage à son dévouement aux intérêts publics.

CAUSERIE

Les Echassiers

Ce n'est pas des oiseaux de ce nom que nous voulons parler, mais des hommes à échasses, de ceux qui utilisent ce mode de locomotion. Leur nombre diminue de jour en jour. Les *tchangués* landais (*tchangués* en patois landais signifie *grandes jambes*) disparaissent peu à peu et bientôt leur souvenir n'existera plus que chez quelques vieillards ou dans les traditions populaires. On ne parle déjà plus de Sylvain Dornon, cet échassier landais, qui, parti de Paris le 12 mars dernier pour Moscou, a atteint le but de son voyage au bout de cinquante-huit jours. Sa gloire éphémère a été vite éclipsée par celle de Terront, le vainqueur du concours de vélocipèdes. L'avenir est à la bicyclette; même comme exercice d'agrément, la pratique des échasses passe à l'état de souvenir historique. C'est un sport aboli.

Il a eu cependant son temps de gloire, au moins dans certaines provinces. Jusqu'à ces dernières années, il ne se passait guère de *frairies* dans les villages de la Gascogne sans qu'il y eût des courses d'échasses. Les prix consistaient ordinairement en un fusil, un mouton, une chèvre, un coq, etc. Les jeunes gens rivalisaient de vitesse et d'agilité; les jeunes filles elles-mêmes, du moins les plus hardies, prenaient part quelquefois à ces luttes.

Quelques municipalités des environs de Bayonne et de Biarritz organisent encore des courses d'échasses, pendant la saison des eaux, pour l'amusement des voyageurs. Mais on prétend qu'il y a beaucoup de truquage aujourd'hui dans l'organisation de ces divertissements. Les concurrents ne sont plus comme jadis de véritables bergers landais, pour la bonne raison que les bergers landais, maintenant que les landes sont assainies, défrichées et sillonnées de routes praticables, ont abandonné presque partout les échasses, qui leur sont devenues à peu près inutiles. La vue d'un échassier est actuellement une curiosité presque aussi grande à Bordeaux qu'à Paris. Le paysan landais vient à la ville en voiture ou même en chemin de fer. Là comme ailleurs, le progrès a tué le pittoresque.

Tandis qu'autrefois, alors que les landes de Gascogne étaient de grandes plaines unies, marécageuses, couvertes de bruyères maigres et de buissons nains, les échasses étaient le seul moyen de locomotion approprié à la nature du pays.

Les échasses landaises sont de longs bâtons, présentant, à une hauteur de 1 m. 50 en moyenne, un étrier pour l'appui du pied. Le haut de la tige est aplati et vient s'appuyer le long de la jambe, où il est maintenu par une forte courroie. L'extrémité inférieure, celle qui repose sur le sol, a un renflement, consolidé le plus souvent par un os de mouton. L'échassier landais est muni d'un troisième bâton qui lui sert de point d'appui pour monter sur ses échasses et qui est muni d'une planchette qu'il utilise pour s'en faire un siège confortable lorsqu'il ne marche pas. Se reposant de cette façon, le berger semblait être sur un gigantesque trépid.

De plus, de cette élévation il pouvait surveiller facilement son troupeau disséminé presque toujours sur une grande surface.

Le tchanguis landais sait très bien conserver son équilibre; il marche à grandes enjambées, court avec agilité et même exécute des tours de véritable acrobatie, comme ramasser un caillou sur le sol, cueillir une fleur, simuler une chute et se relever rapidement, courir à cloche-pied, etc.

La rapidité qu'atteignent les échassiers s'explique facilement. Pour eux, l'angle des jambes à chaque pas, tout en étant plus petit que celui de la marche ordinaire, les pieds sur le sol, se traduit cependant par un écartement de 1^m50 à 2 mètres à l'extrémité de leurs échasses. On conçoit qu'avec des pas de cette longueur, les distances soient rapidement parcourues.

Lorsque, en 1808, l'impératrice Joséphine alla rejoindre à Bayonne Napoléon I^{er} qui y résidait en raison des affaires d'Espagne, la municipalité envoya à sa rencon-

tre une escorte de jeunes échassiers landais. Au retour, ceux-ci suivirent les voitures avec la plus grande facilité, bien que les chevaux marchassent au grand trot.

Pendant le séjour de l'impératrice, les bergers montés sur leurs échasses amusèrent beaucoup les dames de la cour; elles se plaisaient à les faire lutter de vitesse, ou leur jetaient sur le sol des pièces de monnaie, plusieurs se précipitaient à la fois et il en résultait une bousculade, un assaut de ruse et d'adresse accompagné souvent de chutes.

Il y a une ville de Belgique où l'on retrouve l'emploi usuel des échasses, c'est Namur, et voici la raison de cette tradition. Au moyen âge, la ville et ses environs étaient soumis aux inondations périodiques de la Sambre. Les rues se transformaient alors en cours d'eau ou en marécages et les habitants ne pouvaient plus communiquer entre eux qu'à l'aide de bateaux ou montés sur des échasses.

Des travaux convenablement appropriés ont tout à fait remédié à cet état de choses, mais le goût des courses d'échasses et l'organisation de sociétés d'échassiers, se sont perpétués jusqu'à nos jours.

On raconte que les échassiers de Namur procurèrent jadis à leur ville un privilège des plus appréciés. Le gouverneur de Namur avait promis à l'archiduc Albert d'envoyer à sa rencontre une troupe de guerriers qui ne seraient ni à pied ni à cheval. Il réalisa sa promesse à l'aide de deux compagnies d'échassiers, qui évoluèrent devant l'archiduc. Celui-ci, en raison du plaisir que lui avait causé ce spectacle, exempta à perpétuité la ville de Namur de son impôt sur la bière. On comprend la reconnaissance des Namurois envers leurs échassiers, et le culte que la jeunesse de cette ville a conservé pour le jeu des échasses.

Les luttes d'échassiers constituent à Namur de véritables tournois nationaux. Deux camps sont formés, composés chacun de plusieurs centaines de combattants. A un signal donné, les deux camps se précipitent l'un sur l'autre. C'est une mêlée effroyable et le prix demeure au camp qui peut compter, au bout d'un temps fixé par les juges, le plus grand nombre d'échassiers encore debout.

Ces luttes étaient l'occasion de grandes solennités. Les échassiers namurois ont donné des représentations devant Charles-Quint, Pierre-le-Grand, Bonaparte. Ils conservent précieusement dans leurs archives et répètent avec fierté cette parole du maréchal de Saxe: « Si deux armées ennemies s'entrechoquaient avec autant d'acharnement que fait la jeunesse namuroise, ce ne serait plus une bataille, mais une boucherie. »

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le mois d'octobre commence bien : le soleil le favorise, la température est fraîche sans être froide; c'est un excellent temps pour la chasse. Les étrangers sont nombreux à Paris, et il y a du monde dans les théâtres. Les représentations de *Lohengrin*, à l'Opéra, font salle comble depuis que les agitateurs se tiennent tranquilles. L'orchestre est magistralement conduit par M. Lamoureux, les chœurs sont excellents, la mise en scène est bonne, les interprètes, à la tête desquels se trouvent le ténor Van Dyck et M^{me} Caron, sont très applaudis. On sait le plus grand gré, dans le monde des dilettanti, à M. Lamoureux, du grand courage qu'il a montré, depuis tant d'années, pour faire connaître en France l'œuvre d'un maître qui est un réformateur.

L'année théâtrale qui commence sera-t-elle brillante? On en doute; il y a comme une sorte d'accalmie dans la production dramatique. Le directeur de l'Odéon a donné l'œuvre d'un des jeunes auteurs dramatiques que le Théâtre-Libre a révélés, M. Jean Jullien. La pièce a trois actes et a pour titre *La Mer*. C'est une étude de mœurs bretonnes qui est très poussée; il y a une grande vérité dans les moindres détails et plusieurs scènes indiquent un tempérament dans l'auteur de cette œuvre sincère et très fouillée. L'interprétation est bonne. M. Paul Keney et une débutante, M^{lle} Dorsy, méritent surtout des éloges.

Le théâtre du Gymnase a repris *Nana Roumestan*, de M. Alphonse Daudet, qui a eu un si grand succès à l'Odéon. M. Raphaël Duflos, qui tient le principal rôle, y montre beaucoup de talent, mais n'est pas assez du Midi. M^{me} Sisos a été très applaudie.

Au Vaudeville, reprise de *Madame Mongodin*, de MM. Blum et Toché, en attendant une reprise de *Nos Intimes*, de Sardou.

Aux Variétés, enfin, reprise de la *Cigale*, la charmante comédie de MM. Meilhac et Halévy, où M^{me} Chaumont a laissé un souvenir inoubliable. C'est M^{me} Réjane qui a repris le rôle; elle y a dépensé beaucoup de talent, mais elle n'a pas une nature apte à pareille tentative. M. Dupuis a été supérieur.

La semaine prochaine j'aurai à vous dire l'accueil qui sera fait, à la Comédie-Française, à une comédie de MM. Raymond et Boucheron, l'*Ami de la Maison*, qui sera la première pièce nouvelle de la saison sur notre grande scène subventionnée.

Au commencement de novembre aura lieu, à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le mariage du comte de la Rupelle avec M^{lle} Isaure de Chastenot de Puysegur, arrière petite-fille du maréchal de Puysegur et du maréchal de Bercheny. La bénédiction nuptiale sera donnée par M. l'abbé de Revel, docteur en théologie, cousin germain de la future.

La saison mondaine de Fontainebleau a été brillamment inaugurée par une garden-party, offerte par le Président de la République et M^{me} Carnot. Cette fête, favorisée par un temps magnifique, a eu lieu dans le jardin anglais, où des jeux avaient été disposés. On a dansé sur une des pelouses, devant le pavillon Louis XV. Un lunch a été servi en plein air. L'excellente musique d'artillerie d'Orléans s'est fait entendre pendant toute la réception.

Un bal blanc des plus élégants a été donné par la baronne Van Havre, dans la jolie villa qu'elle habite, rue de la Cloche. Le bal s'est terminé par un cotillon, conduit par M. de France, et par un souper.

M^{me} Edmond Dollfus a commencé la série des dîners, qu'elle donne chaque semaine dans sa villa Sainte-Marie, dont le grand salon est magnifiquement décoré de fresques d'Hubert-Robert, le peintre favori de Marie-Antoinette.

On annonce un prochain bal à Marlotte, dans la villa de M. et M^{me} Niedermeyer. A l'époque des chasses courtes, de grands bals seront également donnés chez la comtesse de La Chapelle et chez M^{me} de Fresne.

Le mail-coach *The old Times*, conduit par le comte Jean de Madre, a commencé les voyages de Paris à Fontainebleau et de Fontainebleau à Paris. Les départs ont lieu les mardis, jeudis et samedis à l'office du *New York-Herald*, avenue de l'Opéra; les retours de Fontainebleau ont lieu les mercredis, vendredis et lundis. Le parcours, qui est de quatre-vingt-dix-huit kilomètres, est ainsi réglé: Paris, Sèvres, Bellevue, Villebon, Petit-Bicêtre, Igny, Plaisance, Longjumeau, Epinay-sur-Orge, Sainte-Genève, Essonnes, Corbeil, Melun, Fontainebleau. On parcourt ainsi les contrées les plus riantes et on a les points de vue les plus pittoresques. En allant, on déjeune à Villebon et on prend le thé à Fontaine-le-Port. En revenant, on déjeune à Melun et on prend le thé à Villebon. La haute société de Fontainebleau se donne volontiers rendez-vous à l'hôtel de l'Aigle-Noir pour voir le départ et l'arrivée du mail, qui emporte toujours un convoi des plus élégants.

Je dois terminer cette lettre par une note de deuil. Ce matin, j'assistais au service funèbre de M^{me} Bonnaud, la femme du secrétaire du prince Roland Bonaparte. Je n'ai pas essayé d'offrir des consolations à M. Bonnaud, dont la douleur était profonde. Le seul adoucissement qu'il ait pu ressentir, il a dû l'éprouver quand il a vu, dans l'église trop étroite, le grand concours d'amis qui avaient tenu à lui serrer la main. Le tout Paris du monde, des lettres et des arts était venu. Quand un homme mérite des sympathies aussi nombreuses et aussi distinguées, il faut qu'il réunisse les qualités supérieures de l'intelligence, de l'esprit et du cœur. Les bouquets et les couronnes étaient innombrables. Des artistes de l'Opéra ont spontanément chanté une fort belle messe en musique. Une assistance recueillie et émue a pris part à l'absoute. Le corps a été provisoirement déposé dans un caveau de l'église en attendant qu'il soit dirigé sur Nice.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Colle de ménage. — Vous raccommodez faïences, cristaux et autres objets avec la colle suivante: Faites

dissoudre de la colle de poisson dans un peu d'esprit de vin et ajoutez, en proportion d'un tiers du poids de la colle, de la gomme ammoniacale.

Faites chauffer le tout au bain-marie. On reconnaît que la matière est suffisamment épaisse lorsqu'en faisant tomber une goutte sur le bord d'une assiette, elle devient solide en refroidissant.

Pour l'employer, il faut préalablement tremper les morceaux cassés dans de l'eau bien chaude, on enduit ensuite les cassures avec la colle, et on les rapproche en les tenant bien serrés, et, sans les abandonner, on les plonge dans un bain d'eau froide, où la colle se durcit presque aussitôt.

Pour que la colle conserve ses propriétés, il faut la renfermer dans un flacon bien bouché. Au moment de s'en servir, on met le flacon dans l'eau chaude pour rendre la colle liquide.

Veut-on savoir le poids d'une mouche?

Un homme patient s'est amusé à le rechercher, et il a constaté que 141,000 de ces petits insectes pesaient un kilogramme. Une mouche pèse donc environ 7 millièmes de gramme.

Une mission française va être envoyée en Asie-Mineure pour procéder à des fouilles sur l'emplacement de l'antique ville de Sardes.

Ancienne capitale de Crésus, cette ville si célèbre dans l'antiquité par les richesses de ses habitants et la somptuosité de ses monuments, aujourd'hui et depuis longtemps n'est plus qu'un petit village du nom de *Sart* habité par des paysans fort pauvres.

VARIÉTÉS

Histoire résumée de l'Affiche

Si loin qu'on remonte dans l'histoire, on y retrouve la préoccupation d'instruire le public, par la voie de l'affiche, des événements qui peuvent l'intéresser. L'Autorité est la première à se servir de ce mode de publicité qui la met directement en communication avec ceux qu'elle veut atteindre.

Dans ces conditions, on pourrait penser qu'il n'existe aucune obscurité sur les débuts de l'affiche et sur son passage à travers les siècles. Il n'en est pas ainsi: les documents, au contraire, font presque absolument défaut.

L'affiche la plus ancienne que l'on connaisse est au musée judaïque du Louvre. Elle a été découverte au Temple de Jérusalem par M. Clermont-Ganneau, en 1872; c'est une stèle dont l'âge peut être précisé, elle se rapporte au règne d'Hérode le Grand et son texte est antérieur, de quelques années seulement, à la naissance du Christ. Elle porte interdiction aux Gentils de pénétrer, sous peine de mort, à l'intérieur des enceintes sacrées du Temple juif.

Les Egyptiens paraissent également n'avoir laissé qu'un Papyrus portant la date du 10 juin 146 avant Jésus-Christ. Ce monument signale la disparition de deux esclaves et promet une récompense à celui qui fera connaître le lieu où ces esclaves se sont réfugiés.

Les affiches grecques nous sont mieux connues. Elles étaient peintes sur des parois blanches ou sur des tablettes préparées à cet effet. On sait qu'après la bataille de Salamine, le texte original des lois de Solon ayant disparu dans l'incendie de la ville, les Athéniens le reconstituèrent et inscrivirent à nouveau ces lois sur des tables recouvertes de peinture blanche.

Exposées à la vue du public, ces tables dressées verticalement et rapprochées les unes près des autres, formaient un parallélogramme pivotant sur un axe central auquel un mouvement lent et régulier était imprimé par un mécanisme intérieur d'une grande simplicité. Ces monuments, que les Citoyens d'Athènes pouvaient voir passer sous leurs yeux, sans se déplacer, avaient reçu le nom d'*Axones*.

C'est plus spécialement à la législation romaine qu'on doit reporter l'organisation d'un mode d'affichage qui eut alors, sauf les moyens employés, de sérieux points de ressemblance avec le nôtre.

Dès qu'elles étaient admises par les comices ou par les centuries, les lois étaient gravées sur des tables ou des

colonnes d'airain. Après avoir été exposées à tous les regards, elles étaient renfermées dans le Trésor public.

Les annonces et les inscriptions légales, peintes en couleur rouge ou noire, prenaient place sur des murailles blanches qui portaient le nom d'*Albums* et avaient une physionomie architecturale fort artistique. Ceux qui pouvaient être tentés d'altérer ou de détruire les *Albums* étaient passibles de peines sévères.

Les affiches des représentations théâtrales obtenaient une place privilégiée chez les Romains. Grandes et bien disposées, elles offraient aux regards les noms des acteurs en possession de la faveur publique et représentaient quelquefois, en couleurs éclatantes, les scènes où ils se montraient avec le plus d'avantages. Plin cite un artiste du nom de *Callades* qui excellait dans la peinture de ces tableaux.

Quelle voie ont suivie les affiches pour arriver jusqu'à nous? On l'ignore. Quelques historiens admettent qu'elles ont passé dans la Gaule avec le gouvernement des Romains; Leroux de Lincy dit que les rois de nos deux premières races ont eu recours à leur emploi; cela est plus que probable, mais cette information ne semble appuyée d'aucun document palpable.

Au moyen âge, l'affiche a disparu. Le cri à son de trompe, par le *Héraut d'armes* ou par le *Crieur-Juré*, intervient et, vers la fin du XIII^e siècle, le *criage* a pris assez d'importance pour que le roi et l'évêque de Paris songent à le vendre à la juridiction du Parloir aux Bourgeois, qui l'exploite à son profit pendant près de trois siècles.

Les affiches réapparaissent alors. François I^{er}, par une ordonnance du 13 novembre 1539, réglemente leur proclamation et leur apposition:

« Nous voulons, dit-il, que ces présentes ordonnances » soient publiées tous les mois de l'an, par tous les » quarrefours de cette ville de Paris et faux bourg » d'icelle, à son de trompe et cry public. Et néanmoins » qu'elles soient attachées à un tableau, escriptes en » parchemin et en grosse lettre, en tous les seize quar- » tiers de ladite ville de Paris et esdictz faux bourgs, et » lieux les plus éminents et apparens d'iceulx, afin » qu'elles soient congneues par un chacun. Et qu'il ne » soit loysible oster les ditz tableaux, sur peine de puni- » tion corporelle, dont les ditz commissaires auront la » charge, chacun en son quartier. »

Dès cette époque, l'affiche prend possession de la ville. Elle s'en empare à ce point qu'elle devient, à l'occasion des querelles religieuses de la seconde moitié du XVI^e siècle, un véritable danger pour la tranquillité publique.

C'est seulement par un arrêté du 5 février 1652, qu'il est ordonné « aux officiers du Châtelet tenant la police, de condamner au fouet et au carcan, ceux qui seront trouvés imprimant, affichant, criant ou débitant placards contre l'autorité du Roy ». Une année plus tard, le 22 janvier 1653, « il est fait défense à tous imprimeurs, d'imprimer placards et mémoires pour afficher sans permission, et, à toutes personnes de les afficher à peine de la vie, et d'être procédé contre eux comme perturbateur du repos public ».

Les termes rigoureux de cet arrêté sont bientôt oubliés et les affiches reprennent leur place au soleil, plus nombreuses que jamais. Les imprimeurs et les libraires, mettant à profit la tolérance dont ils sont l'objet, emploient à leur gré ce moyen de publicité qui assure le succès de leurs ouvrages. L'affiche reste longtemps ainsi l'une des prérogatives de leur corporation. De nouveaux abus se produisent alors et il devient bientôt nécessaire de les réprimer.

Un arrêté du 13 novembre 1722 proclame l'obligation de réduire le personnel des afficheurs parisiens et de limiter leurs droits. Cinquante ans plus tard, le 20 octobre 1771, une nouvelle ordonnance fixe à quarante, le nombre des afficheurs pouvant exercer leur profession à Paris. Il s'agit alors d'atteindre et de frapper l'affichage clandestin.

Si l'on excepte les affiches des Confréries; les thèses historiées et quelques rarissimes affiches de théâtre dont l'exécution peut être reportée au commencement du XVII^e siècle, si l'on excepte aussi l'affiche de 1715 pour les *Parapluies à porter dans la poche*, l'ordonnance du 20 octobre 1771, marque à peu près l'époque où les affiches illustrées font une première et timide apparition. Elles sont, au début, presque informes; gravées sur bois

pour les figures, le typographe leur apporte, pour la lettre, le secours de son bras. C'est l'enfance d'un art que nous saurons plus tard, grâce à Jules Chéret, porter à l'état de perfection.

Vient la période révolutionnaire, la Convention, le Directoire, Napoléon, Louis XVIII, Charles X, quarante années environ, pendant lesquelles la France se transformant, luttant pour la vie, personne ne songe à l'image de la rue.

Les murailles parisiennes sont couvertes de placards officiels qui font connaître au pays, tantôt les revers qui l'accablent, tantôt les succès qui le grandissent.

L'industrie, abandonnée à elle-même, renonce momentanément à ses moyens d'action. Elle ne les reprend que vers 1825, au moment où Senefelder lui apporte les ressources de la lithographie.

A partir de cette époque décisive pour l'art français, les plus grands artistes de cette merveilleuse période, tous ceux qui sont aujourd'hui l'objet de notre admiration ou de notre sympathie respectueuse : Devéria, Edouard de Beaumont, Calame, Bertall, Beaucé, Français, Gavarni, Gigoux, Daumier, Tony Johannot, Grandville, Célestin Nanteuil, Raffet, Horace Vernet, Henri Monnier, Cham, Frère, Benjamin Roubaud, Edmond Morin, Charles Vernier, Henry Emy ne jugent point indigne de leur crayon l'affiche qui naît et va prendre dans l'art la place à laquelle elle a droit.

Depuis lors, tous nos artistes ont suivi ce mouvement, appliquant successivement, chacun selon ses facultés, les moyens d'exécution qui sont en notre pouvoir. Aujourd'hui, la lithographie domine encore, et Jules Chéret, lui prêtant l'éclat d'un talent vraiment hors de pair, a laissé loin derrière lui les affiches coloriées au patron, les affiches papiers-peints ou les affiches tirées en noir ; d'autres l'ont suivi : Alfred Choubrac, Léon Choubrac, Grasset, Orazi et Gorguet ont livré à la publicité murale, des œuvres qui auront plus tard, à côté de celles du maître, une valeur considérable.

L'Histoire résumée de l'affiche que nous avons exposée est loin de présenter une collection complète, elle n'a d'autre but que de montrer depuis 1694 jusqu'à nos jours, au moins un spécimen de tous les modes de reproduction ou d'impression mis au service de l'annonce : la gravure sur bois, la typographie pure, la gravure sur acier ou sur cuivre, le papier peint, la lithographie noire, la lithographie coloriée au pinceau ou au patron, la chromo-lithographie, la chromo-typographie, les procédés Lefman et Gillot y sont représentés chronologiquement, de façon qu'il soit possible de se rendre un compte exact des progrès extraordinaires qui ont été accomplis dans cette branche de l'art industriel.

ERNEST MAINDRON.

(Curiosité Universelle)

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le **VENDREDI TRENTE OCTOBRE COURANT**, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

Etude de M^e L.-F. CORDONNIER, notaire à Monaco
3, avenue de la Gare

Suivant contrat reçu par M^e CORDONNIER, notaire à Monaco, le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-onze,

monsieur ANTOINE BESSERO, maître d'hôtel, demeurant ci-devant à Monaco et actuellement à Nice, a vendu à monsieur CAMILLE MONTALENTI, maître d'hôtel à Monaco, les parts et portions indivises lui appartenant dans le fonds de commerce de Bar-Restaurant et Hôtel meublé qu'il exploitait à Monaco avec monsieur Jean MONTALENTI, sous le nom de *Criterion Bar*, dans une villa dite Villa de Lesseps, sise à Monaco, quartier de la Condamine, à l'angle du boulevard de ce nom et de la rue Grimaldi.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, dans le délai de huit jours, en l'étude de M^e CORDONNIER, où les parties ont élu domicile.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco.

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-neuf septembre dernier, messieurs AMABLE et PIERRE BONIEUX frères ont acquis de monsieur Jean MÉDECIN le fonds de commerce de marchand boucher que celui-ci exploitait à Monaco, dans la Condamine, rue Caroline, numéro 14, et aux Moulins, boulevard de ce nom, maison Jean Médecin.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu en l'étude dudit M^e Valentin, notaire, dans le délai de huit jours, à peine de déchéance.

Pour extrait :
L. VALENTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 septembre au 4 octobre 1891

SAINT-TROPEZ,	b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	sable
ID.	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. <i>Volonté de Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID.	b. <i>Eclairer</i> , fr., c. Mascarelli,	id.
ID.	b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
CANNES,	b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	id.

Départs du 28 septembre au 4 octobre

SAINT-TROPEZ,	b. <i>Vierge-Marie</i> fr., c. Doglio,	sur lest.
ID.	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID.	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	id.
ID.	b. <i>Eclairer</i> , fr., c. Mascarelli,	id.
ID.	b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
CANNES,	b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Sept. Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
29	768.4	768.2	767.2	766.7	766.8	20.8	21.8	22.2	22.2	20.7	66	Calme	Beau		
30	65.8	65.2	64.2	64.2	64.8	21.2	22.2	22.3	21.6	20.8	68	S O	id.		
1	64.5	63.7	63.2	63.5	64.5	20.8	21.8	22.2	22.2	21.2	70	id.	id.		
2	63.1	62.5	60.5	60.2	56.6	20.7	20.5	20.2	19.2	18.6	79	Calme O, N E modéré	Beau, pluie		
3	58.3	59.3	59.3	60.8	61.6	20.6	21.2	20.7	19.6	19.2	67	N E, S E	Nuageux, pluie, couvert		
4	62.5	62.7	62.5	62.6	63.5	20.4	20.4	19.7	19.2	20.2	71	N O, S O	Nuageux, beau		
5	63.5	62.9	63.3	63.5	63.6	20.2	20.8	20.6	20.2	19.2	71	Calme S E	Beau, nuag., beau		
DATES		29	30	1	2	3	4	5							
TEMPÉRATURES EXTREMES		Maxima	22.3	22.3	22.2	21.2	20.8	20.2	20.2	20.6					
		Minima	17.3	18.2	16.5	16.5	15.3	16.5	17.2						
											Pluie tombée : 36 ^{mm}				

CHAPELLE DES RELIGIEUSES CARMÉLITES

Jeudi 15 octobre 1891

FÊTE DE SAINTE THÉRÈSE

Mère et Réformatrice du Carmel

A 7 heures. — Première Messe.
A 9 heures. — Messe de Communauté, suivie d'une cérémonie de Profession, présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque.

A 3 heures du soir. — Vêpres, Sermon, Salut, précédés et suivis de chant et de musique comme à la Messe.
Indulgence Plénière

PRÉPARATION aux BACCALAURÉATS

Première partie : *Rhétorique*

Deuxième partie : *Philosophie*

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES COMPLET ET RSSTREINT

M. G. DIDIÉE, rue Assalit, n° 4, Nice

POUR BIEN DÉJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

MONACO — Située sur la plage du Canton — MONACO

PARC AUX HUITRES tenu par LE NEN

BOUILLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

BAINS DE MER

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^{ve} DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

MALADIES DES YEUX

Le docteur BAUDON donne, tous les jeudis, de 9 heures et demie à 10 heures et demie, gratuitement pour les pauvres, des consultations pour les **maladies des yeux**, et recevra *villa André-Jane*, chemin de la Turbie, n° 1, à la Condamine.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1891